

Index de l'égalité professionnelle femmes-hommes 2025

Les PEP 18

L'effectif
global pris en
compte est de
603 salariés
répartis
comme suit :



417



186

Indicateur relatif à l'écart de rémunération :

En moyenne, les femmes perçoivent une rémunération supérieure aux hommes, quelles que soient les catégories professionnelles et l'âge.

Note : 39/40

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles (hors promotions) :

Au sein de l'association, les augmentations sont conventionnelles et non individuelles.

Note : Non calculable, pas de salarié concerné

Indicateur relatif à l'écart de taux de promotions :

L'écart entre les femmes et les hommes est de 0.5 % et il est en faveur des femmes.

Note : 15/15

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficiée d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité :

Toutes les salariées revenant d'un congé maternité ont bénéficié du même taux d'augmentation que les autres salariés.

Note : 15/15

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations :

Sur les 10 salariés percevant les plus hautes rémunérations de l'association on compte :

5



5

Note : 10/10

99/100

(Total des points obtenus : 79/80)